

L'UTL vous emmène le **jeudi 30 mars 2023** visiter le **mémorial de Waterloo** et la **fondation Folon**

Départ **à 8 h 00** de la porte de la Citadelle de Cambrai.

De retour après son exil à l'île d'Elbe pendant les 100 jours, malgré ses efforts, **Napoléon** ne parvient pas à dissiper les craintes que provoque son retour, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du pays. Les grandes puissances, alors réunies au congrès de Vienne pour réorganiser l'Europe le déclarent hors-la-loi. La Septième coalition (Angleterre, Autriche, Espagne, Portugal, Prusse, Russie, Suède, Pays-Bas, Saxe, Bavière, Bade, Wurtemberg, Suisse, Naples) est déterminée à en découdre une fois pour toutes avec « l'ogre corse ».

Conscient de l'affrontement à venir, Napoléon lève des troupes et, à partir du 12 juin, marche vers la Belgique. Il veut à tout prix empêcher les Anglais et les Prussiens de s'unir mais échoue sur la plaine lors de la bataille de Waterloo le 18 juin 1815.

10 h 00 : Visite guidée du mémorial de Waterloo



Revivez l'expérience de la bataille de Waterloo du 15 juin 1815 à l'intérieur du Mémorial grâce à une scénographique narrative, multi sensorielle, comprenant des effets spéciaux et décors immersifs.

À travers des uniformes, des objets historiques, un film 3D inédit, une maquette géante de 33 m², un jeu de piste, découvrez l'histoire de la célèbre bataille.

Le Panorama est un vaste bâtiment circulaire qui abrite la toile réalisée en 1912 par Louis Dumoulin, peintre dont le Panorama du tour du monde fut présenté à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

Ses dimensions exceptionnelles et son dispositif sonorisé permettent une immersion totale au cœur de la bataille. Vous serez cerné de toutes parts par les scènes de combat, bruits de sabres, charges de cavaleries et tirs de canons.



Ce panorama constitue un héritage historique remarquable puisqu'il s'agit de l'un des rares encore en place aujourd'hui.

12 h 00 : Transfert et Déjeuner au restaurant de l'homme bleu près de la fondation Folon

Au cœur du domaine du parc Solvay à La Hulpe, la Taverne de l'Homme Bleu est installée dans l'ancienne étable de la Ferme du Château de La Hulpe, un élégant corps de ferme construit en 1833, la taverne a conservé son décor d'origine : murs et sols de briques rouges et hauts plafonds à voussettes.



Le Domaine Solvay, du nom de l'industriel Ernest Solvay, est un parc public situé dans la commune de La Hulpe en Région wallonne, en Belgique. Le domaine Solvay relève du Patrimoine majeur de Wallonie. Il s'étend sur 227 hectares de bois, de pelouses et d'étangs

14 h 30 : Visite Guidée de la fondation Folon.



L'artiste belge **Jean-Michel Folon** est né en 1934 à Uccle, dans les environs de Bruxelles. Bien qu'ayant fait des études d'architecture, il se consacra très rapidement au dessin. Il participe, par ses illustrations, à des revues et autres périodiques ; on le définira longtemps comme dessinateur.

L'artiste possède son propre musée, la « Fondation Folon », qu'il a lui-même créé le 28 octobre 2000. La fondation est située dans le parc du domaine Solvay à La Hulpe. Dans la ferme du château de La Hulpe conçue par l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar, quinze salles d'exposition permettent au visiteur de découvrir plus de trois cents œuvres de l'artiste (aquarelles, peintures, sculptures, gravures, objets, affiches et illustrations), qu'il réalisa avec ses amis tels les sculpteurs César, Botero, Adami, Kiti, Arman. La Fondation Folon porte une attention particulière à la conservation et à l'enrichissement de sa collection. À ce jour plus de 8 130 pièces sont inventoriées et numérisées parmi les 10 000 œuvres et documents d'archive que compte la collection.



Lors du **voyage UTL** de mars 2019 (carnaval de Nice et de Menton), les participants ont pu visiter **la Chapelle des Pénitents de Saint Paul de Vence entièrement décorée par Folon.** (Voir photo ci contre)

19 h 00 : Retour Vers Cambrai

Prix : 95 €

Inscriptions :

Jocelyne RINGEVAL – 03 27 83 93 73 – bernard.ringeval@orange.fr

Organisateur :

Patrick ROUSSEL – 03 27 74 88 25 - 07 81 54 66 83 – proussel59@hotmail.fr

En cas d'annulation le remboursement se fait sous déduction d'un forfait de 20€ si un remplaçant peut se substituer intégralement. Dans ce cas contraire l'UTL déduira en plus de ce forfait, les frais incompressibles qu'elle a engagés.